

APPEL A PROJETS 2026 PLIE LYS-TOURCOING

Date limite de dépôt des candidatures :
06 AVRIL 2026

Contact :

Céline DECOOPMAN
Responsable du PLIE Lys Tourcoing
Association Mission Emploi Lys Tourcoing
85 rue des Ursulines – BP 50357 - 59200 Tourcoing

Mail : direction@lamelt.fr; cdecoopman@lamelt.fr
Téléphone : 03.20.28.82.20 – 07.88.80.18.60



Cofinancé
par l'Union
européenne

SOMMAIRE

Le PLIE Lys-Tourcoing

Présentation du PLIE	page 3
Les objectifs	page 5
La programmation du PLIE	page 5

Description des fiches actions de l'Appel à Projets 2025

Dispositif Accompagnement Renforcé des Parcours	page 6
Dispositif Mobilisation vers l'Emploi	page 7
Autres actions	page 7

Modalités de candidature et procédure de sélection

Modalités de dépôt des candidatures	page 8
Modalités de sélection	page 8
Les critères de sélection des projets	page 9
Calendrier	page 10

LE PLIE LYS Tourcoing

1. Présentation du PLIE Lys Tourcoing

Chers partenaires,

Notre appel à projet pour l'année 2026 s'inscrit dans la programmation européenne du FSE + dans un contexte de crise économique et sociale majeure.

Ces dernières années, nous devons constater que la situation du marché du travail s'est détériorée avec d'importantes pertes d'emploi dans le secteur marchand. A contrario, des entreprises industrielles se développent sur nos territoires et rencontrent des difficultés à attirer des candidats. Vous conviendrez qu'il est nécessaire dans un secteur qui offre de réelles opportunités d'emploi de changer nos représentations négatives et d'agir pour l'emploi.

Nous observons également que notre marché du travail est aujourd'hui davantage segmenté et que cela se traduit par de fortes inégalités d'accès et de maintien dans l'emploi en fonction de l'âge et du niveau de qualification.

C'est dans ce contexte que l'action du PLIE Lys-Tourcoing doit permettre de corriger sur notre territoire une partie de ces inégalités en privilégiant nos interventions vers les demandeurs d'emploi menacés par l'exclusion. Une attention particulière doit être donnée aux demandeurs d'emploi de longue et très longue durée, aux seniors, aux allocataires du RSA. Tous demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion sociale et professionnelle auront la possibilité d'intégrer le dispositif.

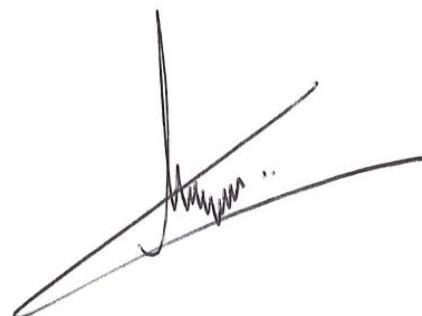
Dans ce cadre, notre appel à projets pour l'année 2026 doit nous permettre notamment d'accompagner de manière renforcée les demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin, de mettre en œuvre des étapes de parcours pour lever les freins sociaux et professionnels à l'emploi, de mettre en œuvre des actions de formation, de mobiliser les employeurs et les acteurs de l'insertion dans les parcours d'insertion de ces demandeurs d'emploi et de développer de nouvelles expérimentations...

Les orientations prises dans cet appel à projet s'inscrivent dans le cadre du Protocole du PLIE validé lors du CA de la MELT du 09/12/2025.

Dans le cadre de cette nouvelle programmation européenne, des principes de forfaitisations des coûts et de dématérialisation des échanges d'information via le site « Ma démarche FSE+ » sont adoptés.

Pour vous accompagner dans la construction de vos réponses et faciliter la mise en œuvre de vos projets, nos équipes sont à votre entière disposition.

Olivier Candelier, Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

A. Les PLIE et l'Organisme de gestion commun

Dans le cadre de la programmation européenne 2021-27, les PLIE doivent faire face à de nouvelles exigences liées à la gestion, au suivi et au contrôle des fonds FSE. Pour leur permettre de consacrer efficacement leurs moyens vers les publics exclus durablement du marché du travail, la Commission Européenne et les services de l'Etat préconisent de nouveau que les PLIE s'engagent dans une démarche de mutualisation des moyens de gestion.

Cette démarche volontariste de mutualisation des moyens de gestion des PLIE qui prend en compte la volonté politique de se regrouper et les spécificités territoriales, s'est initiée lors de la programmation 2007-2013. Elle est imposée dans le cadre de cette nouvelle programmation à tous les PLIE de la Région Hauts de France.

Soucieux d'améliorer la qualité des services proposés aux publics et de mettre en œuvre efficacement la réglementation européenne, les Elus des PLIE du Douaisis, de Lille, de Roubaix, de Sud-Est Métropole et de Lys-Tourcoing ont fait le choix de mutualiser la fonction gestion par la création de la Plateforme de Gestion des PLIE de la Métropole Lilloise et du Douaisis, dès l'année de programmation 2011. Depuis l'année de programmation 2015, les Elus des PLIE Métropole Nord-Ouest, Val de Marque et Villeneuve d'Ascq-Mons en Barœul ont rejoint le mouvement.

Cette Plateforme de Gestion, qui a pour seuls membres des PLIE, a pour vocation notamment d'assurer auprès des porteurs de projets les tâches suivantes : l'instruction, avec chaque PLIE membre, des demandes de subvention de leurs porteurs de projets, le conventionnement, le contrôle et le paiement des aides.

Au-delà de la fonction gestion confiée à la Plateforme de Gestion des PLIE de la Métropole Lilloise et du Douaisis, chaque PLIE membre continue d'assurer la conduite politique, opérationnelle et technique du dispositif PLIE sur son territoire. C'est la raison pour laquelle cet appel à projets est transmis via chaque PLIE membre à ses porteurs de projets potentiels. **Les dossiers de demande de subvention visant le territoire Lys-Tourcoing devront par conséquent se référer à l'appel à projets du PLIE Lys-Tourcoing.**

B. Cadre de référence des PLIE et du FSE

Les PLIE, qui s'inscrivent dans un cadre législatif et conventionnel dont les éléments majeurs sont présentés dans les textes qui suivent, peuvent être définis de la manière suivante :

"Les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constituent un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Plates-formes de coordination, les PLIE mobilisent, pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement identifiés, l'ensemble des acteurs intervenant avec l'Etat et le Service Public de l'Emploi, en matière d'insertion sociale et professionnelle : collectivités locales, entreprises et organismes socioprofessionnels, structures d'insertion par l'activité économique, associations..."

2. Les objectifs

Le PLIE a pour mission d'accompagner des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, résidant sur son territoire d'intervention, et a pour objectif de permettre à la moitié d'entre elles d'accéder à l'emploi durable ou à la formation qualifiante.

Les caractéristiques du public visé :

Tout demandeur d'emploi en difficulté d'insertion sociale et professionnelle peut accéder au dispositif.

Une attention particulière sera portée au public suivant :

- Les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (dès douze mois d'inscription en tant que Demandeur d'Emploi) et autres publics en difficulté d'insertion (Seniors, Travailleurs Handicapés, résidents de QPV...)
- Les allocataires du RSA
- Les jeunes de faible niveau de qualification et/ou en situation de risque de chômage récurrent

3. Les objectifs annuels du PLIE

- 1000 participants accompagnés par an
- 300 entrées nouvelles
- 50% des sortants du PLIE accédant à un emploi d'au moins 6 mois ou à une qualification ou à la création d'entreprise.

4. La programmation du PLIE

Le PLIE s'appuie sur 4 dispositifs pilotés par l'équipe d'animation :

- Structure d'Animation et de Gestion du PLIE
- Accompagnement Renforcé des Parcours
- Médiation à l'Emploi
- Formations/Prestations

Le FSE sera prioritairement mobilisé pour les dispositifs : Structure d'Animation et de Gestion, Accompagnement Renforcé des Parcours et Médiation à l'Emploi.

Aussi, les projets relevant de ces dispositifs, dès lors qu'un financement européen serait sollicité, devront impérativement être saisis directement en ligne sur le site Ma Démarche FSE.

En fonction des enveloppes par dispositif qui seront retenues par le Comité de Pilotage, et des avis d'instruction, les opérations en demande de renouvellement seront examinées en priorité.

Les opérations nouvelles pourraient débuter à partir du 1^{er} avril 2026.

Description des fiches actions de l'Appel à Projets 2025

Le présent Appel à Projets concerne le dispositif Accompagnement Renforcé des Parcours, mais également toute proposition d'action favorisant l'insertion professionnelle des participants du PLIE. Il s'inscrit en complément de l'Appel à Projets 2026 de la Plateforme de Gestion des PLIE de la Métropole Lilloise et du Douaisis, pour les projets qui nécessitent l'intervention du FSE.

Les autres dispositifs sont réalisés en interne par le PLIE Lys Tourcoing.

1. Dispositif Accompagnement Renforcé des Parcours

Ce dispositif concerne la fonction de "référént PLIE", dont la mission porte sur l'accompagnement renforcé de **80 participants en file active** pour 1 équivalent temps plein.

Ce dispositif doit permettre de mobiliser plusieurs postes de référents PLIE pour l'accompagnement renforcé des allocataires du RSA, des Demandeurs d'Emploi de Longue Durée et des autres publics en difficulté d'insertion domiciliés sur Tourcoing et les neuf communes de la Vallée de la Lys.

Construire des parcours d'insertion professionnelle implique de définir les étapes nécessaires pour répondre aux besoins et aux objectifs des participants.

Un diagnostic de parcours doit identifier les différentes étapes à mettre en œuvre (actions d'insertion, actions de formation, médiation à l'emploi, ...), afin de permettre l'accès à l'emploi durable et/ou la formation qualifiante.

Les procédures développées et les outils utilisés pour cette phase de diagnostic devront être explicités dans la proposition d'actions. Il conviendra notamment de préciser :

- L'expérience en termes d'accompagnement de publics spécifiques (RSA, DELD...)
- La capacité à accueillir les publics dans la proximité doit également être démontrée et la couverture géographique précisée

Résultats attendus	Indicateurs pris en compte lors de l'évaluation
➤ Mise en œuvre des parcours et accompagnement renforcé (a minima deux rendez-vous mensuels pour les bénéficiaires sans étape, et un contact/rendez-vous pour les bénéficiaires en étape de parcours, saisis dans le logiciel VieSION pour 80 participants) visant à assurer une sortie positive pour au moins 50% des participants sortant du dispositif au cours de l'année.	○ Nombre de participants accompagnés ○ Caractéristiques des participants ○ Suivi réalisé et notamment nombre de contacts établis avec les participants ○ Nombre moyen d'étapes de parcours et qualification des étapes ○ Délai d'accès aux étapes de parcours ○ Délai moyen des parcours ○ Transmission à la Structure d'Animation et de Gestion et/ou saisie dans le logiciel VieSION de toutes les informations concernant les participants ○ Analyse et propositions d'actions pour répondre aux besoins non couverts ○ Volume et nature des parcours engagés et des sorties positives ○ Investissement lors des rencontres animées par le PLIE ○ Appréciation des participants à l'égard du service rendu

Le PLIE animera le réseau des référents par le biais :

- Des comités d'accès, de validation et de suivi,
- Des réunions thématiques,
- Des comités techniques chez les bénéficiaires ayant pour objet les filiarisations des participants,
- De la transmission en continu des informations relatives à la mise en œuvre d'actions spécifiques, des actions du droit commun dont il a connaissance et de tout autre opportunité relayée par le biais de la Mission Emploi Lys-Tourcoing.

La mise en œuvre d'actions collectives, de préparations spécifiques en direction des participants est attendue. Elle peut donner lieu à des collaborations entre référents de parcours et peut bénéficier de l'appui pédagogique de l'équipe d'animation du PLIE.

2. Autres actions

Des appels d'offres pourront être lancés en cours d'année pour des actions spécifiques répondant aux besoins des participants.

D'autre part, toute structure ayant un projet visant à améliorer l'employabilité des participants du PLIE peut formuler des propositions à tout moment. Les objectifs et les résultats attendus seront alors définis avec la structure d'animation du PLIE.

Ces actions, individuelles ou collectives, pourraient être financées dans le cadre du dispositif Cellule Dynamisation des Parcours.

Modalités de candidature et procédure de sélection

1. Modalités de dépôt des candidatures

Pour les opérations en reconduction, les porteurs de projets présenteront un dossier de candidature par opération et par thématique pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Pour les nouveaux projets, la période de réalisation sera comprise entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 décembre 2026.

Pour le dispositif Accompagnement Renforcé des Parcours, le FSE+ sera prioritairement mobilisé.

Les projets relevant de ce dispositif, dès lors qu'un financement européen serait sollicité, devront être saisis directement en ligne sur le site [Ma Démarche FSE+](#) en précisant le PLIE du territoire d'intervention visé. Le candidat devra avoir pris connaissance des modalités de l'Appel à Projets 2026 de la Plateforme de Gestion des PLIE de la Métropole Lilloise et du Douaisis.

2. Modalités de sélection

L'instruction doit permettre de vérifier la complétude du dossier et sa recevabilité au regard des textes réglementaires en vigueur, ainsi que la cohérence et la pertinence du projet. Seules les candidatures complètes font l'objet de la procédure d'instruction et de sélection.

Pendant cette phase d'instruction, des informations complémentaires peuvent être demandées et des rencontres peuvent être organisées avec les porteurs de projets.

Les personnes en charge de l'instruction s'assurent que les dossiers relevant du FSE+ correspondent bien aux priorités et objectifs définis par le cahier des charges de l'objectif spécifique correspondant.

La sélection des opérations, après instruction technique, est validée par le Comité de Pilotage du PLIE Lys Tourcoing.

Les projets acceptés ou non, relevant du FSE+, sont présentés à l'instance exécutive de la Plateforme de Gestion des PLIE de la Métropole Lilloise et du Douaisis pour une validation définitive des opérations sélectionnées avant notification et conventionnement aux porteurs de projet. Pour ces dossiers, l'ensemble des échanges se fera via l'outil de dématérialisation des dossiers, [Ma Démarche FSE+](#).

3. Les critères de sélection des projets

Au regard de la nature de l'activité, la continuité et la stabilité des projets seront recherchées. Les demandes de renouvellement d'actions seront donc instruites en priorité.

L'instruction des projets sera réalisée en prenant en compte les éléments suivants :

➤ **Dispositif Accompagnement Renforcé des Parcours :**

- Les capacités d'accueil permettant un contact avec les participants dans la proximité et en confidentialité (Il s'agira au minimum d'un bureau autonome équipé des ressources multimédia usuelles)
- La capacité de proposer un lieu permanent et d'assurer des permanences physiques régulières et /ou ponctuelles au sein des communes du territoire Lys-Tourcoing.
- La "surface" et l'expérience de la structure au regard de l'accompagnement des publics en difficulté et notamment ceux relevant du RSA
- La qualification et l'expérience des intervenants identifiés
- Les types de partenariats mobilisés, notamment avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle
- Les capacités à mobiliser les mesures d'insertion sociale et professionnelle
- Le programme d'actions et l'organisation proposée
- La capacité à utiliser le logiciel VIESION pour la gestion des parcours des participants
- Le budget prévisionnel est établi sur la base des dépenses directes de personnels augmentées d'un forfait couvrant les dépenses directes et indirectes de fonctionnement calculé sur la base de 15% des dépenses directes de personnel.

4. Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures :

Lundi 06 avril 2026

➤ **Dispositifs Accompagnement Renforcé des Parcours**

Dès lors qu'un financement européen est sollicité, les dossiers devront être saisis et validés sur le site Ma Démarche FSE+.

Les réponses à l'Appel à Projets 2026 du PLIE Lys-Tourcoing se font à partir de l'Appel à Projets FSE+ 2026 de la Plateforme de Gestion des PLIE de la Métropole Lilloise et du Douaisis, dès la mise en ligne de celui-ci, avec pour intitulé du projet : « PLIE Lys-Tourcoing – Nom de la structure – Accompagnement Renforcé des Parcours – 2026 »

Les deux Appels à Projets sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'Association Mission Emploi Lys Tourcoing : www.la-melt.fr